GPRO Consulting

Adresse de l'entreprise N° d'enregistrement: XXXXXXX Sousse, Tunisie

Document généré le: 07/07/2025

Référence: CT-305446

CONTRAT DE TRAVAIL

Fait à Sousse, le 7 juillet 2025

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'EMPLOYEUR

GPRO Consulting

Représentée par: admin

Qualité: Directeur des Ressources Humaines Siège social: Adresse, Sousse, Tunisie

L'EMPLOYÉ(E)

Ahmed Jaziri

Né(e) le: Invalid Date

Adresse: Adresse de l'employé

Nationalité: Française

ARTICLE 1 - FONCTION ET POSTE

L'employé(e) est engagé(e) en qualité de **Développeur**.

Il/Elle exercera ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de admin et sera rattaché(e) au service concerné.

L'employé(e) s'engage à respecter le règlement intérieur de l'entreprise et à exercer ses fonctions avec diligence et loyauté.

ARTICLE 2 - DURÉE DU CONTRAT

Durée: Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée.

Début: 01/07/2025

Fin: 31/12/2025

ARTICLE 3 - RÉMUNÉRATION

La rémunération brute mensuelle est fixée à:

2500.00 € brut/mois

Cette rémunération sera versée mensuellement, sous déduction des cotisations sociales obligatoires.

L'employé(e) bénéficiera des avantages sociaux prévus par la convention collective applicable.

ARTICLE 4 - TEMPS DE TRAVAIL

La durée du travail est fixée à 35 heures par semaine, réparties du lundi au vendredi.

Les horaires de travail sont: 9h00 - 17h00 avec une pause déjeuner d'une heure.

L'employé(e) bénéficie de 25 jours de congés payés par an.

SIGNATURES

Pour l'Entreprise admin Date et signature L'Employé(e) Ahmed Jaziri Date et signature

Ce document a été généré automatiquement le 07/07/2025 à 11:48:25 Conforme au Code du travail français - Version 2025